

# Easyvoyage remanie son actionnariat par une double opération financière

**Easyvoyage, le portail Internet comparateur de voyages, a trouvé un moyen efficace de faire sortir de son capital les actionnaires désireux de réaliser leur investissement.**

**E**n 2000, Easyvoyage a été créé par Jean-Pierre Nadir, qui avait convaincu plusieurs investisseurs de participer à son tour de table. Six ans plus tard, ces derniers ont voulu sortir lors d'une introduction en Bourse, mais l'opération a dû être annulée. Préparée tout au long du premier semestre 2006, elle devait aboutir vers le mois de juin, au moment même où les marchés ont enregistré une sévère correction. Conseillés par Financière de Cambon, société de conseil en fusion-acquisition, les dirigeants d'Easyvoyage ont finalement opté, en ce début d'année, pour l'alternative qui leur était proposée d'une augmentation de capital. « Cette opération de capital devait nous permettre à la fois de faire sortir du capital certains de nos actionnaires historiques, pour la plupart des actionnaires individuels, mais également nous donner les liquidités nécessaires à notre plan de développement », explique Hervé Lemoine, secrétaire général d'Easyvoyage.

Un appel d'offres, mené par Financière de Cambon, a donc été lancé auprès d'une dizaine de fonds d'investissement, parmi lesquels trois principaux intervenants ont retenu l'attention des dirigeants d'Easyvoyage. C'est finalement la proposition de Natixis Private Equity qui s'est distinguée par son originalité. Leur offre prévoyait de faire intervenir à la fois un fonds de capital-investissement, SPEF LBO et un fonds de capital-risque, Seventure. En effet, même si cette entreprise présente une certaine maturité par sa rentabilité et sa notoriété, son modèle est toutefois encore proche de celui d'une start-up. Celle-ci est confrontée aux problématiques d'une croissance très élevée, autour de 40 % par an, qui justifie donc l'intervention du fonds de capital-risque, spécialiste des investissements dans ce type de structure. Mais, compte tenu du modèle économique prospère d'Easyvoyage, qui bénéficie de cash-flows élevés, NPE a également proposé l'introduction d'un effet de levier dans le cadre d'un montage LBO, permettant ainsi de délivrer aux investisseurs une rentabilité supérieure. En effet, le dynamisme de la société qui se manifeste notamment par le taux de croissance de son chiffre d'affaires, de près



**HERVÉ LEMOINE,**  
secrétaire général d'Easyvoyage

« Notre activité bénéficie d'un besoin en fonds de roulement nul, ce qui explique que nous n'ayons pas souscrit de dette jusque-là. »

de 50 %, en 2006, estimé à 5,6 millions d'euros, justifie la configuration d'un tel montage. Une société holding a donc été créée, la Holding Groupe Easyvoyage, dont le rôle a été à la fois de racheter les titres des anciens actionnaires mais également de souscrire un prêt classique amortissable à 7 ans, pour 2 millions d'euros, équivalent à deux fois l'Ebitda. L'effet de levier ainsi créé est donc suffisamment limité pour que les remboursements de la dette ne pèsent pas sur la capacité de développement du groupe qui jusqu'alors n'avait pas eu recours à la dette. « En dehors de nos projets de développement, nos besoins de financement sont limités. Notre activité bénéficie d'un besoin en fonds de roulement nul, ce qui explique que nous n'ayons pas souscrit de dette jusque-là », ajoute Hervé Lemoine.

Après le rachat des titres des actionnaires sortants et l'apport des titres du reste de l'actionnariat, la holding détient désormais 100 % d'Easyvoyage. Outre l'intervention de Natexis Private Equity, l'augmentation de capital, qui s'élève à 7 millions d'euros, permet également de faire entrer au capital deux actionnaires de références, Jacques Maillot, fondateur de Nouvelles Frontières et Francis Reversé, fondateur de Degrifour. S'élevant à 9 millions d'euros le montant global de la double opération a donc servi pour partie au rachat des titres des actionnaires sortants, mais va également permettre à Easyvoyage de financer son développement prochain, qu'il s'agisse de croissance externe ou organique. « En prenant en compte notre trésorerie disponible, nous disposons désormais d'environ 5 millions d'euros pour réaliser les différents projets relatifs à notre plan développement en France et en Europe », ajoute Hervé Lemoine.

La société, valorisée entre 15 et 20 millions d'euros, est donc désormais détenue à hauteur de 37 % par Natixis Private Equity. Jacques Maillot et Francis Reversé détiennent chacun 3 % du capital, quant au président-fondateur, Jean-Pierre Nadir, il garde le contrôle de la société et bénéficie même d'un effet relatif puisqu'il détient indirectement 50,1 % de la société, contre 40 % avant l'opération. ■

Saphia Gaouaoui